

Historique

Initiées en région Midi-Pyrénées par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, des Cellules d'Assistance Technique à la gestion des Zones Humides (CATZH) se mettent en place dès la fin des années 90. Afin de répondre à une dégradation persistante des zones humides, ces dispositifs allient d'une part, des missions d'animation territoriale et des conseils de terrain et d'autre part, des démarches individuelles d'adhésion à un réseau de gestionnaires basées sur le volontariat.

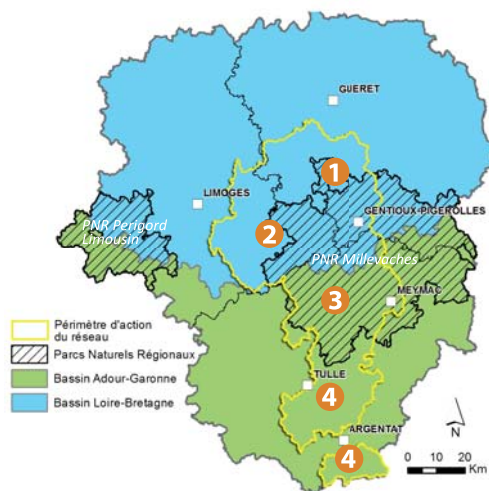
Le Conservatoire d'espaces naturels du Limousin (CENL) est animateur d'une CATZH depuis 2005. D'abord développée en Corrèze, l'assistance technique continue son extension en 2011 sur une partie des départements de la Haute-Vienne et de la Creuse (bassin amont de la Vienne) composant un territoire d'actions à cheval sur les bassins Adour-Garonne et Loire-Bretagne : elle prend alors le nom de Réseau Zones Humides en Limousin (RZH). Aujourd'hui, plus de 50 gestionnaires locaux sont regroupés autour d'une valeur commune : la préservation des zones humides qu'elles soient petites ou grandes.

Fonctionnement du RZH

Ce réseau s'adresse à tous les gestionnaires de zones humides : exploitants agricoles ou forestiers, collectivités territoriales ou particuliers. L'adhésion au RZH, gratuite et annuelle, se matérialise par la signature d'une convention. Celle-ci proscrit le drainage, la fertilisation ou la modification de l'usage des sols des zones humides car ces pratiques modifient trop fortement le milieu : l'utilité et l'intérêt des zones humides pour la ressource en eau et la biodiversité sont alors perdus.

Le but du réseau est de permettre des échanges d'informations entre les adhérents et les animateurs du CENL sur la connaissance des milieux naturels et les pratiques de gestion adaptées. Un diagnostic écologique des zones humides est ainsi réalisé de manière concertée chez chaque adhérent. Des pratiques de gestion et d'entretien sont ensuite proposées en tenant compte à la fois de la préservation des milieux et de l'activité économique de l'adhérent quand elle existe. Chacun est libre de les mettre en pratique ou non.

Ce dispositif souple permet de répondre aux demandes spécifiques des gestionnaires et d'adapter les réponses à la zone concernée. Il vient en complément d'autres dispositifs tels que Natura 2000, sites gérés par le CENL, Plan Local Agro-Environnemental du PNR de Millevaches, programme d'actions des collectivités territoriales, etc., afin d'assurer progressivement une gestion cohérente des zones humides à l'échelle d'un bassin versant.



1 Ingrid Champion - 05 55 03 98 25
ichampion@conservatoirelimousin.com



2 Nicolas Lhéritier
au Syndicat mixte Monts et Barrages
Le Château 87460 Bujaleuf - 05 55 69 57 60
nlheritier@conservatoirelimousin.com

3 Lucie Blondel, Fabienne Nauwynck - 05 55 03 98 25
lblondel@conservatoirelimousin.com
fnauwynck@conservatoirelimousin.com



4 Cécilia Ferté - 06 32 44 34 16
cferte@conservatoirelimousin.com

Thématique forestière : Véronique Daviaud - 05 55 03 09 03
vdaviaud@conservatoirelimousin.com

Coordination : Erwan Hennequin - 05 55 03 98 23
ehennequin@conservatoirelimousin.com

Le RZH sur la Communauté de communes de Bourgneuf - Royère de Vassivière

Sur le haut bassin de la Vienne et ses affluents, un contrat territorial « Sources en action » est mis en place autour de la gestion de l'eau, des milieux aquatiques et des zones humides pour 5 ans (2011-2015). Il tente d'instaurer une gestion cohérente des masses d'eau et des milieux associés, en regroupant 500 actions différentes menées par 16 porteurs de projet. Le Conservatoire d'espaces naturels du Limousin et la Communauté de commune de Bourgneuf-Royère (CCBRV) travaillent en complémentarité sur ce programme afin d'accompagner les gestionnaires et mettre en place les actions d'aménagement et de restauration des cours d'eau et des zones humides. Actuellement, 6 agriculteurs ont été contactés par le CENL dans le cadre du RZH. Le partenariat entre le CENL et la CCBRV a débuté en 2005 par la signature d'une convention tripartite entre le CENL, la CCBRV et de l'Office National des Forêts pour la gestion du site des landes et tourbières de la Mazure (Royère-de-Vassivière, Saint-Pierre-Bellevue, Monteil-au-Vicomte). Le programme « Sources en action » permet ainsi de renforcer les échanges de compétences entre nos deux structures.



Pourquoi rejoindre le Réseau Zones Humides en Limousin ?

Basé sur les échanges et les retours d'expériences, le réseau cherche des solutions à une gestion adaptée des terrains humides souvent « repoussants ». Vos témoignages constituent une source de solutions importante. Pour faciliter ces échanges, le Conservatoire d'espaces naturels organise différentes rencontres avec les adhérents :

- **des journées d'échanges** sur le terrain autour d'un thème : entretien des rigoles, pâturage, abreuvement, Elles sont l'occasion de découvrir de nouvelles pratiques et de rencontrer les membres du réseau.
- **des réunions de discussion** afin d'évaluer les attentes des gestionnaires en matière de réseau. Elles permettent d'éditer des outils de communication adaptés et d'orienter nos actions.
- **des chantiers participatifs** chez les adhérents, occasion pour chacun de participer à la mise en place de franchissement de cours d'eau, points d'abreuvement,

De même, l'animation territoriale se concrétise par de nombreuses rencontres avec des exploitants agricoles ou forestiers, des élus ou des particuliers. Ce sont des occasions de sensibiliser les gestionnaires à l'intérêt et aux rôles des milieux humides.

La gestion et la préservation durable des zones humides sont incontournables pour assurer la pérennité des ressources en eau, tant en quantité qu'en qualité. Ces milieux jouent le rôle de filtre naturel et assurent des réserves en eau estivales en alimentant les cours d'eau. Ils constituent des réserves nutritives diversifiées disponibles pour le bétail et l'ensemble de la faune lors d'étés secs. Mieux les comprendre et les apprécier est une des ambitions du réseau.

Le RZH apporte des connaissances sur la faune, la flore et le fonctionnement hydrologique des milieux humides, par la réalisation d'un diagnostic des parcelles. Ceci permet de découvrir de nouveaux sites et de compléter les données existantes de la région, et il vous permet aussi de mieux connaître vos terrains.

Enfin, les supports de communication actuels (bulletins de liaison, plaquettes de présentation) sont de bons outils pour le territoire sur lequel le Réseau Zones Humides commence à être bien connu et où le nombre d'adhérents est conséquent. En rejoignant le réseau vous bénéficierez de ces documents et pourrez contribuer à leur rédaction.



Journée d'échanges sur le pâturage en zone humide par des bovins de race Highland Cattle

Un double défi pour 2012 !

Le Réseau Zones Humides se trouve face à un double défi : celui de tisser toujours plus de liens entre ses membres tout en poursuivant son ouverture vers l'extérieur. Les expériences des adhérents sont nombreuses en matière de gestion de zones humides mais elles doivent être diffusées et valorisées pour que le réseau apporte une plus-value à chacun d'entre nous. Face à l'enjeu que représentent les milieux humides dans notre région, l'objectif est bien évidemment d'accueillir en permanence de nouveaux membres venant ainsi enrichir le réseau.

Alors si vous vous sentez concernés par ce réseau, n'hésitez pas à contacter les animateurs pour faire passer vos messages, retours d'expériences, appels à l'aide, ou tout simplement pour échanger.